



ancenis-saint-gereon.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

DÉLIBÉRATION MUNICIPALE N°2024-071 **Conseil municipal du 3 juin 2024**

Le Lundi Trois Juin Deux Mil Vingt Quatre à Dix Neuf Heures, les membres du conseil municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis au lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Rémy ORHON, Maire d'Ancenis-Saint-Géréon.

Présents : Rémy ORHON, Mireille LOIRAT, Gilles RAMBAULT, Fanny LE JALLE, Florent CAILLET, Myriam RIALET, Bruno DE KERGOMMEAU, Laure CADOREL, André-Jean VIEAU, Mélanie COTTINEAU, Renan KERVADEC, Marine MOUTEL-COCHAI, Sébastien PRODHOMME, Monique GOISET, Anthony MORTIER, Johanna HALLER, Olivier AUNEAU, Katharina THOMAS, Arnaud BOUYER, Sylvie ONILLON, Fabrice CERISIER, Patrice GOUDE, Régis ROUSSEAU, Julie AUBRY, Séverine LENOBLE, Nicolas RAYMOND, Cécile BERNARDONI, Nabil ZEROUAL, Sarah ROUSSEAU et Camille FRESNEAU conseillers municipaux.

Absent(e)s : Carine MATHIEU

Excusée(s) : Isabelle BOURSE, Bruno FOUCHER, Vivien BRANCHEREAU, Olivier BINET

Pouvoirs : Isabelle BOURSE à Fanny LE JALLE, Bruno FOUCHER à Patrice GOUDE, Vivien BRANCHEREAU à Mélanie COTTINEAU, Olivier BINET à Camille Fresneau

Ont été désignés secrétaires de séance : Monique GOISET, Camille FRESNEAU et Nicolas RAYMOND

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents ou représentés : 34
Date de la convocation : 28 mai 2024
Date de la publication : 7 juin 2024

2024-071 CULTURE - SOUTIEN AU FESTIVAL DES AFFLUENTS

Rapporteuse : Fanny LE JALLE

Ancenis-Saint-Géréon est une terre littéraire. Proche des lieux de naissance de Joachim du Bellay et de Julien Gracq, notre commune a la chance de compter sur son territoire une médiathèque qui fête ses 30 ans cette année, un festival de BD reconnu, une librairie indépendante et une maison d'édition qui portent de nombreuses actions culturelles depuis leur création.

En partie pour toutes ces raisons, la deuxième édition du festival les Affluents, festival du livre des Pays de la Loire, s'est déroulée à Ancenis-Saint-Géréon les 24, 25 et 26 mai 2024.

Pendant trois jours, plus de 100 auteurs, animateurs et éditeurs ont été réunis pour témoigner de l'écosystème foisonnant du livre dans les Pays de la Loire.
Notre région compte en effet une centaine d'éditeurs indépendants et près de 400 auteurs et illustrateurs.

Sur le thème « D'une rive à l'autre », les participants ont été invités à explorer les notions de frontière, de voyage, de partage dans le cadre d'un programme ambitieux et éclectique, accessible à tous.

Entièrement gratuit, le festival a proposé des animations pour tous les âges et tous les goûts. Lectures, ateliers d'écriture, concerts, films, expositions et diverses rencontres ont figuré au programme.

Des temps dédiés aux professionnels et des rencontres scolaires ont également été prévus. Les Affluents travaillent avec Habitat 44, la ligue de l'enseignement, l'école de musique Arpège, la maison Gracq, les EHPAD du territoire, le château de la Turmelière, le réseau BiblioFil, le cinéma Eden 3, les établissements scolaires...

Le programme s'est déroulé à la chapelle des Ursulines, au théâtre quartier libre et sur son parvis.

Au-delà de l'appui logistique, administratif et technique déjà apporté à cet événement, le soutien financier de la commune a été sollicité, à travers une subvention exceptionnelle de projet de 1700€ permettant de financer la location du théâtre quartier libre pour le spectacle du samedi 25 mai au soir.

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.2311-7 ;

CONSIDERANT l'ouverture des crédits au budget primitif 2024 du budget principal, pour le versement de subventions aux associations et aux organismes publics, au chapitre 65 ;

CONSIDERANT le courrier de demande du 11 avril 2024 émanant des organisateurs du festival des Affluents ;

CONSIDERANT l'examen de la demande de soutien financier en complément du soutien logistique et administratif des services municipaux pour préparer et mettre en place l'événement ;

CONSIDERANT la politique culturelle municipale en faveur des événements à fort rayonnement ;

CONSIDERANT l'intérêt du programme proposé à l'occasion du festival des Affluents ;

CONSIDERANT la nécessité d'encadrer le rythme de versement en fonction de la réalisation de l'objet de la subvention ;

Après avis de la commission culture patrimoine historique, naturel et culturel du 15 mai 2024.

Après avis de la commission finances, ressources humaines et tranquillité publique du 23 mai 2024.

Il est proposé que le Conseil municipal, après en avoir délibéré, et après un vote dont le résultat est le suivant :

Présents ou représentés : 34

Votants : 34

Abstentions : 0

Exprimés : 34

Pour : 34

Contre : 0

ATTRIBUE à l'association pour le Festival du livre en Pays de la Loire une subvention exceptionnelle de 1700€, pour soutenir l'édition 2024 du festival des Affluents.

ARRETE que les conditions de versement de cette subvention seront indiquées dans le courrier de notification de cette décision.

PRECISE que les crédits nécessaires ont été ouverts au budget primitif 2024.

AUTORISE monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette décision.

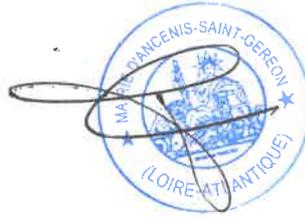
Pour extrait,
Le Maire,
Rémy ORHON



Les secrétaires de séance,
Monique GOISET



Camille FRESNEAU



Nicolas RAYMOND



Publication sur le site internet le :
Transmission au contrôle de légalité le :

04 JUIN 2024

Accusé de réception en préfecture
044-200083228-20240603-4_2024delib071-DE
Reçu le 05/06/2024